

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de conseillers
en fonction : 15Nombre de Conseillers
présents : 9Nombre de Conseiller(s)
absent(s) : 6**SEANCE du 06 JUILLET 2017**

Sous la Présidence de Monsieur **GAUPP Daniel**, Maire, le Conseil municipal, *dûment convoqué le 29 Juin 2017*, s'est réuni le **Jeudi 06 JUILLET 2017** à 20 heures, dans la salle des séances de la Mairie

Etaients présents : MM(ES) WENDLING Isabelle - BACH Bernard - KOEGER Josée, Adjoints -
MM(ES) KELLER Rémy - KLEFFER Thomas - LIENARD Eric - OEHLVOGEL Francis - OTT Marie-Françoise

Absent(s) excusé(s) : M. Mathias LAMOTE donne pouvoir à Bernard BACH
M. Thierry ADRIAN donne pouvoir à Daniel GAUPP
M. Jean-Luc SANTER
M. Christophe DAULL

Arrivé en cours de séance : -

Absent(s) non excusé(s) : MM. Bernard ADE et Thierry SIMON

2017-018 : ADOPTION PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 07 AVRIL 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL D E C I D E à l'unanimité

D'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 AVRIL 2017

**2017-019 : DESIGNATION DU DELEGUE AU SDEA DANS LE CADRE DE LA
COMPETENCE « GRAND CYCLE DE L'EAU »**

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE DE DESIGNER en application de l'Article 11 des Statuts du SDEA et par vote à bulletins secrets :

➤ **Pour le Grand Cycle de l'Eau :**

- M Daniel GAUPP, Maire délégué au titre de la Commune de Uhlwiller-Niederaltorf au sein de la Commission Locale et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA par 8 voix « pour », 0 voix « contre » et 1 abstention.

2017-020 :VENTE TERRAIN

Le Conseil Municipal décide :

D'approuver la vente d'une partie de la parcelle communale
sis sur le ban d'Uhlwiller
54 rue des Perches
Section 6 Parcelle 164

Au prix de :

950,00 Euros TTC l'are.

- **De conclure l'acte de cession avec**

M WEBER Gérard

2017-021 : ACHAT TERRAIN

Le Conseil Municipal décide :

**D'approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle appartenant à
M et Mme Alain MARTIN
sis sur le ban d'Uhlwiller
Rue du Muguet
Section 7 Parcelle 131**

Au prix de :

950,00 Euros TTC l'are.

- **De conclure l'acte de cession avec**
M et Mme Alain MARTIN

2017-022 : CONTRAT DE RURALITE – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter la participation financière de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public local (enveloppe contrat de ruralité) et de tout autre partenaire financier et à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération pour les opérations suivantes :
- **APPROUVE** les plans de financement suivants :
-

Mise en accessibilité Ecole - Eglise	
Coût prévisionnel de l'opération TTC	131 389,20 €
Cout prévisionnel HT	109 491.00 €
Recettes prévisionnelles	94 632€
<i>Etat - Subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (contrat de ruralité)</i>	11 500 €
<i>Autres fonds publics (DETR, DSIL, Réserve parlementaire)</i>	72 000 €
<i>Autres Fonds propres/Emprunt</i>	36 757,20 €

2017-023 : NUMEROTATION RUE DU MUGUET – NOUVELLE CONSTRUCTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES délibération, D E C I D E

- **d'attribuer**

* le numéro **25C, rue du Muguet à Uhlwiller**

2017-024: ACCESSIBILITE ECOLE-EGLISE – DESIGNATION D'UN MAITRE D'OEUVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL Après délibération **D E C I D E**

- **d'approuver** la proposition du Maire et de confier au Cabinet d'architecture EQUINOXE de PFAFFENHOFFEN la mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi des travaux afférents à la mise en accessibilité de l'église et de l'école ;
- **d'autoriser** le Maire à lancer la consultation des entreprises ;
- **d'adjuger** les travaux à intervenir selon la procédure adaptée ;
- **d'autoriser** le Maire à signer tous documents à intervenir dans le cadre de ces aménagements ;
- **de voter** les crédits nécessaires qui seront inscrits à l'article 2128 du budget de l'exercice en cours, pourvu de crédits suffisants.

2017-025 : DISSOLUTION DU SIVOM DE SCHWEIGHOUSE/MODER

Le Conseil Municipal décide :

Considérant que le syndicat peut être dissous à la demande motivée de la majorité de ses conseils municipaux par arrêté du représentant de l'Etat dans le département,

- D'approuver la dissolution du SIVOM de Schweighouse sur Moder et Environs ainsi que le transfert des éléments de l'actif à la commune de Schweighouse sur Moder, à compter de la date de l'arrêté préfectoral de dissolution et en tout état de cause pour le 31 décembre 2018.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ces opérations de dissolution et de mise à disposition des biens
- De solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Bas-Rhin l'arrêté de dissolution du SIVOM de SSM et Environs avec effet au 31 décembre 2018.
- D'autoriser l'intégration du résultat du compte administratif du SIVOM dans le budget général de la commune selon la clé de répartition définie ci-dessus.

2017-026 : REMPLACEMENT ATSEM – RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Anna SENECHAL sera remplacée au même grade et fonction pour congés maternité à compter de la rentrée de septembre 2017 jusqu'au 31 mai 2018.

Le recrutement est déjà effectué par Isabelle WENDLING et Aurélie DAUCE.

2017-027 : ADOPTION NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT – ACCESSIBILITE EGLISE + ECOLE

Le Maire expose le plan de financement des travaux d'accessibilité de l'église et de l'école d'Uhlwiller comme suit :

0°) - DEPENSES :

Nature/Coût	H.T.	T.V.A. en Euros	T.T.C.
Travaux de mise en accessibilité église + école élémentaire	109 491,00 €	21 898,20 €	131 389,20 €

2°) - RECETTES :

Nature	FINANCEMENT	
	en Euros	Pourcentage
DETR	32 847,30 €	30,00%
DOTATION SOUTIEN INVEST PUBLIC LOCAL	10 949,10 €	10,00%
RESERVE PARLEMENTAIRE	3 000,00 €	3,00%
DOTATION SOUTIEN INVEST PUBLIC LOCAL – CONTRAT DE RURALITE	10 949,10	10,00%
FCTVA	17 956,52 €	16,40%
Fonds propres	36 757,20 €	28,00%
TOTAUX	131 389,20 €	100,00%

2017-CD03 : COMMUNICATIONS ET DIVERS

LE MAIRE informe les élus

- Qu'une sortie pour visiter la station d'épuration et l'usine de méthanisation de Weyersheim sera prévue courant septembre avec les membres du conseil municipal ;
- De l'avancement des travaux de fibre optique ;
- De la réalisation des travaux entrées Est et Ouest à Uhlwiller ;
- Avancement projet salle des fêtes ;
- De la demande de subvention exceptionnelle de l'école pour une sortie ;

Dél. transmise à la Sous-Préfecture le 11 juillet 2017
Dél. rendue exécutoire le 11 juillet 2017
Dél. publiée le 11 juillet 2017

Ont signé tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
UHLWILLER, le 11-Juillet 2017

Le Maire : Daniel GAUPP

